

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2019 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Avis est par les présentes donné que lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 10 décembre 2018, le Conseil a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019, à savoir :

CALENDRIER 2019 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE	HEURE
Lundi le 21 janvier	19 h 30
Lundi le 11 février	19 h 30
Lundi le 11 mars	19 h 30
Lundi le 8 avril	19 h 30
Lundi le 13 mai	19 h 30
Lundi le 10 juin	19 h 30
Mardi le 2 juillet	19 h 30
Lundi le 19 août	19 h 30
Lundi le 9 septembre	19 h 30
Mardi le 15 octobre	19 h 30
Lundi le 11 novembre	19 h 30
Lundi le 9 décembre	19 h 30

Veuillez noter que toutes les séances du Conseil de l'année 2019 auront lieu au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue.

DONNÉ À Sainte-Anne-de-Bellevue, ce 13e jour de décembre 2018.

Me Catherine Adam, OMA
Greffière